



Doc. 14349
22 juin 2017

Activités du Président de l'Assemblée parlementaire entre la deuxième et la troisième partie de la Session ordinaire de 2017

Communication
Président de l'Assemblée

1. Visites et réunions

1.1. Activités du Président entre le 22 avril et le 28 mai 2017

1.1.1. 2ème partie de la Session ordinaire de 2017 de l'Assemblée parlementaire (24-28 avril 2017)

La deuxième partie de la session de l'Assemblée de 2017 a été riche en activités. Nous avons eu en particulier le privilège d'accueillir d'éminents invités, comme M. Ioannis Kasoulides, Président du Comité des Ministres et Ministre des Affaires étrangères de Chypre, M. Prokopis Pavlopoulos, Président de la République hellénique, et Sa Majesté le roi d'Espagne.

Les rencontres bilatérales avec nos invités ont été autant d'occasions importantes d'examiner les défis politiques actuels auxquels l'Europe est confrontée et le rôle joué par le Conseil de l'Europe et notre Assemblée parlementaire pour les relever.

J'ai eu le grand honneur de rencontrer Sa Majesté le roi d'Espagne. Au cours de notre entretien, j'ai souligné le caractère symbolique de la visite de Sa Majesté à Strasbourg, qui a eu lieu dans le cadre de la célébration du 40^e anniversaire de l'adhésion de l'Espagne au Conseil de l'Europe. J'ai salué l'engagement de Sa Majesté et de l'Espagne en faveur de la protection d'une Europe politique fondée sur les valeurs des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit. Cet engagement est extrêmement important pour le Conseil de l'Europe, au moment où les valeurs que prône notre Organisation sont contestées de diverses manières.

J'ai rappelé au président du Comité des Ministres que l'Assemblée souscrivait aux priorités de la présidence chypriote, notamment à la rédaction d'une Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels. Au cours de cette partie de session, l'Assemblée a adopté son avis sur ce projet de convention et se tient prête à soutenir et à promouvoir ce nouvel instrument juridique international après son adoption officielle par le Comité des Ministres.

Le Président de la République hellénique et moi-même avons examiné la réaction de l'Europe face à la crise des réfugiés et à la gestion des flux migratoires mixtes. Nous avons convenu du fait qu'il fallait apporter une réponse paneuropéenne commune, fondée sur la solidarité et un juste partage des responsabilités. Nous avons discuté de la situation du sud-est de l'Europe et, en particulier, de l'évolution actuelle de la Turquie, qui touche non seulement la Turquie elle-même mais également ses voisins et les États membres de notre Organisation.

Outre ces réunions bilatérales avec les invités de l'Assemblée, j'ai rencontré dans le cadre d'un certain nombre de réunions bilatérales les représentants de diverses délégations nationales de l'Assemblée.

J'aimerais souligner en particulier la réunion commune avec la présidente de la délégation serbe et le président de la délégation de l'Assemblée du Kosovo. Cette réunion a permis de clarifier la situation de la mise en œuvre du paragraphe 13 de la Résolution 2094 (2016). J'ai pu faciliter un contact direct entre les



présidents des deux délégations. Il a été ensuite convenu entre les deux délégations qu'à partir de la partie de session de juin 2017, la délégation de l'Assemblée du Kosovo aura accès à l'hémicycle, sans toutefois se voir attribuer de sièges permanents et le Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire a été convié à mettre en œuvre cet accord.

J'ai par ailleurs participé à une importante réunion avec le président et les membres de la délégation turque à l'Assemblée. Le président m'a informé oralement et par écrit que les membres de la délégation turque également membres du Parti de la justice et du développement (AKP) et du Parti du mouvement nationaliste (MHP) ont décidé d'interrompre leur participation à la deuxième partie de session de l'Assemblée parlementaire et de quitter Strasbourg le lendemain de l'adoption de la Résolution 2156 (2017). J'ai pris note de leur position, mais en formulant l'espoir que l'intégralité de la délégation continuera à coopérer avec l'Assemblée, notamment pour la mise en œuvre de cette résolution.

Enfin, la question de ma visite à titre privé en Syrie a figuré au cœur de mes discussions pendant la semaine de session. J'ai donné aux membres de l'Assemblée un certain nombre d'explications au sujet de cette visite, aussi bien par écrit qu'oralement, au cours d'une audition qui a eu lieu le 25 avril 2017.

1.2. Activités du Président entre le 29 mai et le 23 juin 2017

1.2.1. Réunions de l'Assemblée (Comité des Présidents, Bureau et Commission permanente) à Prague (29-30 mai 2017)

Les réunions que l'Assemblée a tenues à Prague dans le cadre de la présidence tchèque du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ont été l'occasion d'un premier échange de vues avec les autorités tchèques sur les priorités et les activités de la présidence. Je tiens à remercier le Président du Comité des Ministres, le ministre des Affaires étrangères, M. Lubomír Zaorálek, ainsi que les représentants de la Chambre des représentants et du Sénat, MM. Jan Hamáček et Milan Štech, des allocutions extrêmement intéressantes qu'ils ont prononcées devant la Commission permanente. Ils ont souligné le ferme attachement de la République tchèque aux valeurs que le Conseil de l'Europe défend, ce qui est particulièrement important dans le contexte des nombreux défis auxquels nous sommes confrontés, dont le terrorisme international, le développement des discours populistes, nationalistes et xénophobes et l'érosion de nos normes et institutions démocratiques.

Pour ce qui est des priorités de la présidence de la République tchèque, j'ai exprimé mon soutien à l'ambitieux programme axé sur la protection des droits fondamentaux des populations vulnérables et des personnes appartenant à des groupes défavorisés, le renforcement de l'État de droit, la promotion de mécanismes efficaces de protection des droits de l'homme, les réformes de la démocratie locale et de l'administration publique et l'éducation aux droits de l'homme. L'Assemblée est prête à appuyer les activités de la présidence et à apporter sa contribution.

La réunion de la Commission permanente a aussi été l'occasion d'un échange de vues avec M. Paolo Alli, Président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, notre solide partenaire parlementaire. Nous avons insisté sur la complémentarité de nos Assemblées parlementaires qui tendent vers le même objectif, à savoir la défense des principes démocratiques, des droits de l'homme et de l'État de droit au sein d'une région géographique paneuropéenne et euro-atlantique.

La réunion du Bureau de l'Assemblée a été marquée par la désignation des trois membres de l'organe d'enquête externe indépendant chargé d'examiner les allégations de corruption au sein de l'Assemblée parlementaire. Je me félicite vivement de la nomination des trois membres hautement qualifiés suivants:

- Sir Nicolas Bratza (Royaume-Uni), ancien juge et ancien Président de la Cour européenne des droits de l'homme,
- M. Jean-Louis Bruguière (France), ancien juge d'instruction spécialisé dans la lutte antiterroriste, expert auprès d'organisations internationales et d'États sur les questions de lutte contre le terrorisme,
- Mme Elisabet Fura (Suède), ancienne juge de la Cour européenne des droits de l'homme et ancienne médiatrice parlementaire en chef de la Suède,

dont je ne doute pas de la capacité de mener une enquête sérieuse, professionnelle et impartiale sur les allégations de corruption et de conduite répréhensible qui ternissent l'image et la réputation de l'Assemblée. J'encourage les membres de cette dernière à approuver ces désignations lors de la partie de session de juin de manière que l'organe d'enquête puisse rapidement commencer ses activités.

2. Discours

- Discours d'ouverture de la 2^{ème} partie de la Session ordinaire de 2017 (Strasbourg, 24 avril 2017)
- Discours devant la Commission Permanente de l'Assemblée parlementaire (Prague, 30 mai 2017)

3. Personnalités rencontrées

3.1. 2^e partie de la Session ordinaire de 2017 de l'Assemblée parlementaire (24-28 avril 2017)

- M^{me} Alexandra Djurović, Présidente de la délégation de Serbie, et M. Xhavit Haliti, Président de la délégation de l'Assemblée du Kosovo
- M. Ioannis Kasoulides, Ministre des Affaires étrangères de Chypre, Président en exercice du Comité des Ministres
- M. Khaled Albakkar, Président de la délégation de la Jordanie
- M. Andrej Hunko (Allemagne-GUE) et M. Joseph O'Reilly (Irlande-PPE), Co-Rapporteurs de la Commission de suivi pour l'Albanie
- M. Iván Arjona Pelado, Correspondant pour l'Espagne, Forum Inter-religieux pour la Liberté de Religion
- M. Prokopios Pavlopoulos, Président de la République hellénique
- M. Adão Silva, Vice-Président de la délégation du Portugal
- M^{me} Tamar Chugoshvili, Présidente de la délégation de la Géorgie
- M. Ucha Nanuashvili, Défenseur Public de la Géorgie
- Sa Majesté le Roi d'Espagne
- M^{me} Dana Váhalová, Présidente de la délégation de la République tchèque
- M. Nicola Renzi, Ministre des Affaires étrangères, politiques et de la Justice du la République de Saint Marin

3.2. Réunions de l'Assemblée (Comité Présidentiel, Bureau et Commission Permanente) à Prague (29-30 mai 2017)

- M. Lubomír Zaorálek, Ministre des Affaires étrangères de la République tchèque, Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe
- M. Jan Hamáček, Président de la Chambre des Députés du Parlement de la République tchèque
- M. Milan Štech, Président du Sénat de la République tchèque
- M^{me} Dana Váhalová, Présidente de la délégation tchèque auprès de l'Assemblée parlementaire
- M. Paolo Alli, Président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN